



CONSEIL MUNICIPAL
du 5 JUIN 2026

Liste des délibérations

SOMMAIRE

N° et date	Objet	Décision
Délibération n° 5.1 examinée le 5 juin 2026	Élections sénatoriales	27 Liste Loïc LE FUR



Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le

ID : 029-212901656-20260605-D_2026_5_1-DE

Délibération n° 2026
Conseil municipal du 5 juin 2026

Date de convocation : 27/05/2026

Date de publication : 15/06/2026

Classification : 5.1

Objet : Élections sénatoriales

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 27 mai 2026, s'est réuni le 5 juin 2026 à la salle du Conseil municipal, sous la présidence du Maire, Loïc LE FUR.

Nombre de conseillers en exercice	27	Étaient présents l'ensemble des conseillers en exercice, à l'exception de : Yannick LE MOIGNE à Cyrille LE CLEACH Lisianne MORVAN à Pascal LE LOC'H Christian COURTES à Jean SCEBALT Catherine DARDANELLI à Sébastien JEGOU Patrick GODFRIN à Loïc LE FUR Sylvie GUERRERO à Carole JONART Laëtitia FAUCHE à Stéphane FAUCHE Lauriane CARROT à Maureen CORNIC Emmanuelle BERNARD à Edith DUTOUR
Nombre de conseillers présents	18	
Nombre de conseillers votants	27	
Secrétaire de séance : Cyrille LE CLEACH		

En application des articles L.283 à L.293 et R. 131 à R. 148 du code électoral, s'est réuni le Conseil municipal de Plobannalec-Lesconil pour procéder à la désignation des membres du collège électoral pour les élections sénatoriales.

Le Maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du Code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir MM./Mmes LECORVAISIER Soizick, SCEBALT Jean, CORNIC Maureen et LE BRENN Tom.

Les résultats du dépouillement du scrutin sont les suivants :

Nombre de conseillers présents et représentés : 27

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention) : 0

Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) : 27

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0

Nombre de suffrages exprimés : 27

Liste Loïc LE FUR : 27

La liste Loïc LE FUR ayant obtenu 27 voix, les élus délégués et les élus suppléants sont désignés dans la feuille de proclamation nominative jointe en annexe.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Loïc LE FUR

